

9 Septembre

Monsieur le Général,

L'idée que vous m'exprimez par votre estimée lettre du 7 de ce mois, que la Suisse reçoive, à l'instar de la Belgique, une partie des blessés des deux armées, honore beaucoup vos sentiments philanthropiques bien connus. Mais la réalisation de cette idée rencontre des difficultés tellement considérables, que nous hésitons beaucoup à y donner suite.

1. D'abord la position de la Suisse n'est pas la même que celle de la Belgique. Les dernières grandes batailles ont été livrées tous près des frontières de ce pays. Il n'y a pas de doute que la Suisse aurait agi à peu près de la même manière, si les blessés se fussent trouvés en un si grand nombre à sa frontière. Mais transporter ces blessés en Suisse, en leur faisant faire un parcours d'environ 100 lieues, serait presque une impossibilité, surtout en présence de l'interception que subissent actuellement la plupart des communications par voie ferrée. Dans tous les cas les blessés eux mêmes en souffriraient beaucoup.

2. Ensuite je dois vous faire observer, que déjà à une occasion antérieure, le Conseil fédéral a déclaré de la manière la plus catégorique, qu'il ne saurait consentir à

Monsieur le Général Dufour
à Genève.



ce que des hôpitaux destinés à la réception des blessés de la guerre actuelle
fussent établis sur territoire suisse. Dans le cas seul, où un pressant
et impérieux besoin se ferait sentir, le conseil fédéral pourrait recourir
de cette décision bien méditée et un pareil cas n'existe évidemment pas
pour le moment.

3. Il nous serait fort difficile de traiter à cet égard les deux parties
belligérantes tout à fait sur le même pied. En réalité les Français
n'ont jusqu'à présent eu qu'un nombre relativement assez peu considérable
de blessés à soigner, attendu que les troupes allemandes sont restées
maîtres des champs de bataille et que, par conséquent, c'est surtout
à elles que le soin des blessés incombe. Or, si on voulait engager les
Allemands à nous remettre un nombre égal de blessés allemands et
français, nous pourrions rencontrer de nouvelles difficultés et nous risquerions
même qu'on nous fit du côté français le reproche que nous ne soulageons
que les Allemands.

4. Enfin vous aurez sans doute appris, que le conseil fédéral s'est déclaré
disposé à faire quelque chose pour les malheureux habitants de
Strasbourg, que le comité de secours suisse a de son côté déjà fait
beaucoup pour les blessés des armées belligérantes et qu'il continue ses
efforts, et qu'on a surtout aussi l'intention d'établir en Suisse des
stations pour les convalescents. — Si à côté de tout cela on voulait encore
nous amener des blessés en masse, il pourrait bien arriver que la
réalisation ou la continuation des efforts projetés ou des œuvres déjà
commencées, qui ont incontestablement aussi leur raison d'être et leur grand

importante, surtout paralytiques. - Je vous dirai aussi, en passant, que, par exemple, à Bâle on redoute beaucoup l'établissement d'hospitales pour les bleds, attendu qu'il pourrait en résulter des épidémies.

J'ose espérer que par la communication de ces diverses raisons, j'aurai réussi de vous convaincre, qu'il vaut mieux de renoncer pour le moment à la proposition en question. - Si en proximité de nos frontières des batailles aussi formidables que celles qui ont eu lieu près de la Belgique, devaient encore être livrées, - ce dont Dieu nous préserve - votre idée ne saurait manquer d'être prise en très sérieuse considération.

En vous témoignant de nouveau toute ma reconnaissance pour votre démarche philanthropique, je vous prie, Monsieur le Général, de croire à mes sentiments très respectueux et dévoués.

W. Weber
Präsident

